

## FICHE DE POSTE n°3

Intitulé du poste : **Maître-assistant associé des ENSA**

**Groupe de disciplines : Sciences et Techniques pour l'Architecture**

**Disciplines : Construction, Ingénierie, maîtrise des ambiances**

Catégorie statutaire : **A**

Corps : **Maîtres assistants Associés des ENSA (MAEA)**

Temps: **Mi-temps  
NON Renouvelable**

Domaine(s) Fonctionnel(s) : **Enseignement supérieur**

Emploi(s) Type :

Adresse administrative et géographique de l'affectation :

**École nationale supérieure d'architecture de Paris- la Villette**

Adresse : **144, avenue de Flandre - 75019 Paris**

**Missions et activités principales :**

**Groupe de disciplines : STA**

**Discipline : CIMA**

**I / OBJET :**

Il s'agit d'un enseignement dans le champ des ambiances, et plus particulièrement dans le domaine de l'acoustique.

**II / MISSIONS PREVUES POUR L'ENSEIGNANT**

Il s'agit ici par ce recrutement, de développer la dimension conceptuelle du champ des Sciences et Techniques dans sa relation à l'enseignement du projet d'architecture.

*Enseignement à assurer par cycle de formation*

**L'enseignant(e) recruté(e) aura à assurer 160 heures d'enseignement par année universitaire**

**CHARGES PEDAGOGIQUES :**

- L'enseignant devra intervenir en cycle Licence et en cycle Master ou dans d'autres cycles de formation.

► En Licence, pour environ 1/3 de la charge, il participera à l'enseignement des Sciences et Techniques pour l'architecture :

- Cours magistraux d'ambiance : acoustique
- Participation aux TD le cas échéant

► En Master, pour environ 2/3 de la charge, il participera à l'enseignement des Sciences et Techniques pour l'architecture : enseignement d'approfondissement des cours d'ambiance. Il pourra intervenir dans le séminaire sur les Pratiques Constructives du Projet Architectural au sein de la thématique Cultures Techniques et Edification et dans des groupes d'enseignement du projet en formation ou déjà constitués centrés sur l'édification. Il pourra renforcer l'offre pédagogique de l'école notamment sur les questions relatives au comportement et au performance de l'enveloppe du bâti.

- Il devra aussi assumer certaines des charges liées au poste d'enseignant à temps partiel et signifier un désir de s'impliquer dans la vie de l'école :

- suivi des stages,
- encadrement de mémoires : rapport d'étude de licence, mémoire de séminaire master, mémoire HMONP,
- participation aux jurys, expertises, évaluations,

De plus, l'enseignant(e) participera à la première édition du Grand Workshop Licence, du 22.-26.septembre 2014 au sein d'un groupe pluridisciplinaire constitué.

**Compétences principales mises en œuvre :**

**Compétences techniques :**

**Titres ou diplômes requis :** Architecte et Ingénieur (ou équivalent : titres, qualifications, travaux et expériences).

Une spécialisation dans le domaine de l'environnement sonore est fortement souhaitée

**Titres, diplômes et compétences souhaités au regard du poste :**

Titres ou diplômes souhaités :

**Savoir-faire (expériences et compétences souhaitées)**

- Le candidat devra avoir une solide expérience pédagogique, l'enseignement de l'acoustique en école d'ingénieurs ou en école d'architecture constituera un critère d'appréciation important.
- L'expérience professionnelle du candidat, en matière de réalisations architecturales (avec une réelle participation à la conception technique détaillée et à la réalisation (chantier)), lui permettra d'exercer un regard critique et distancié et parfaitement au fait des enjeux actuels concernant le traitement de l'enveloppe, en particulier dans la recherche de performances acoustiques tant en travaux neufs qu'en réhabilitation.
- La participation à des activités liées à la recherche sera très appréciée.
- La capacité de l'enseignant à œuvrer au sein d'équipes (constituées ou en devenir), sera également un critère d'appréciation.

**Savoir-être (compétences comportementales) :**

**Environnement professionnel :**

L'ENSA de Paris La Villette est affiliée à l'HESAM Université et forme des architectes dans le cadre des cursus mis en place par la réforme LMD, tout en veillant à ce que l'enseignement dispensé ne soit pas seulement professionnel mais vraiment supérieur, en intégrant des approches pluridisciplinaires, une ouverture sur le monde et l'existence de structures de recherche et de formations post-2<sup>e</sup> cycle Master (doctorat en architecture, DSA, DPEA). C'est la plus importante école par le nombre de ses effectifs, avec 2292 inscrits en 2012 –2013.

L'enseignement y revêt diverses caractéristiques :

- 1/ il y est transdisciplinaire : tout en ayant pour centre l'apprentissage du projet architectural, urbain et de paysage, les enseignements dits « pour l'architecture » sont à la fois présents dans cet apprentissage et non subordonnés à lui afin de se situer au niveau universitaire le plus élevé ;
- 2/ il est dispensé dans des cours, des groupes de projet, des TP et des TD ;
- 3/ il s'emploie à couvrir et à précéder la demande sociale concernant l'aménagement de l'espace architectural, des paysages et du territoire ;
- 4/ il se veut divers et non inféodé à telle ou telle doctrine ;
- 5/ il cherche en permanence à se réorienter en se confrontant à d'autres disciplines et d'autres pratiques artistiques, sociales, etc ;
- 6/ il propose une progressivité dans le 1<sup>er</sup> cycle Licence, une large autonomie de choix aux étudiants dans le 2<sup>e</sup> cycle Master à travers l'existence de six thèmes d'approfondissement, et la possibilité de poursuivre au sein de l'Ecole une HMONP, un doctorat ou des enseignements spécialisés (DSA, DPEA) ;
- 7/ il est dispensé par des enseignants titulaires et contractuels à qui il est demandé d'enseigner simultanément dans les 1<sup>er</sup> cycle Licence et 2<sup>e</sup> cycle Master ;
- 8/ il se place dans une perspective internationale : mobilités étudiante et enseignante dans 99 écoles dans le monde ; participation à des ateliers internationaux ponctuels ou intégrés au cursus et à des programmes financés par l'Europe.

## **Présentation des activités de recherche scientifique de l'école :**

Plus de soixante chercheurs et une quarantaine de doctorants se répartissent dans 6 unités de recherche intégrées à des UMR CNRS :

- l'équipe Architecture, Milieu et Paysage (AMP – UMR LAVUE 7218) ;
- l'équipe Philosophie, Architecture et Urbain (GERPHAU – UMR LAVUE 7218) ;
- l'équipe Architecture Anthropologie (LAA – UMR LAVUE 7218) ;
- l'équipe Espaces Travail (LET – UMR LAVUE 7218) ;
- l'équipe Modélisation pour l'Assistance à l'Activité Cognitive de la Conception (UMR MAACC-MAP 3495) ;
- l'équipe Architecture, Histoire, techniques, Territoires, environnements et patrimoines (AHTTEP)(UMR – AUSSER 3329).

## **Place et poids de la discipline dans l'école, modalités d'enseignement et situation de l'encadrement pédagogique de cette discipline dans l'école :**

**Liaisons hiérarchiques :** Direction de l'école

**Liaisons fonctionnelles :** Direction des études

## **Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :** Non renouvelable

Le candidat s'assurera qu'il répond aux conditions requises au regard du décret n°93-368 du 12 mars 1993

## **Composition du dossier de candidature**

- Formulaire de candidature à télécharger sur le site de l'école, avec coordonnées téléphoniques et mail où le candidat peut être joint rapidement ;
- Note d'intention pédagogique (trois pages dactylographiées maximum), tenant compte du programme pédagogique de l'école ;
- Curriculum vitæ détaillé. Le candidat s'attachera à présenter plus particulièrement son expérience dans l'enseignement.
- Travaux, ouvrages, articles, réalisations et référence des publications, s'il y a lieu.
- Copie des diplômes ou titres – (décret n° 93-368 du 12 mars 1993)  
(les pièces en langues étrangères doivent être traduites en français par un traducteur assermenté) ;
- Copie de la carte d'identité ;
- **Pour les postes à temps partiel, attestation d'activité principale** (art 3 du décret du 12 mars 1993) hors enseignement (pour les professions libérales, certificat d'authentification au répertoire nationale des entreprises et de leurs établissements, par exemple.)

## **CALENDRIER**

- date limite de réception des candidatures : **7 juillet 2014 (17h)**
- les candidats invités à l'entretien seront avertis par téléphone ou par mail (coordonnées demandées ci-dessus) au plus tard le 11 juillet 2014 au soir
- audition des candidats par la commission de recrutement prévue le : **mercredi 16 juillet 2014**

## **Qui contacter (informations) ?**

**Bruno MENGOLI**

**Directeur** ☎ 01 44 65 23 26 / [bmengoli@paris-lavillette.archi.fr](mailto:bmengoli@paris-lavillette.archi.fr)

**Laurence RICOU**

**Gestionnaire/SRH/ tel 01 44 65 23 08 /** [Iricou@paris-lavillette.archi.fr](mailto:Iricou@paris-lavillette.archi.fr)

**Envois des candidatures :**

**A M. Le Directeur de l'ENSA de Paris la Villette**

**Adresse : 144 avenue de Flandre - 75019 Paris**

Date de mise à jour de la fiche de poste : juin 2014